



RANDONNÉE N° 3

Chemin des capitelles

CONSEILS

- Itinéraire familial, riche en patrimoine bâti (capitelles, chapelle Saint-Martin).
- En variante : Itinéraire N°6
Itinéraire N°11
- Passer sur le barrage en voiture (petite route en direction de Rasiguères).

Cet ancien chemin qui vous emmène de Cassagnes à Latour de France, a été un chemin vicinal jusqu'en 1865, époque à laquelle a été construite la route actuelle.

Le sentier passe à proximité de la chapelle Saint-Martin, aujourd'hui perdue dans les vignes, mais située à l'origine en bord du chemin unique entre Latour de France et Cassagnes.

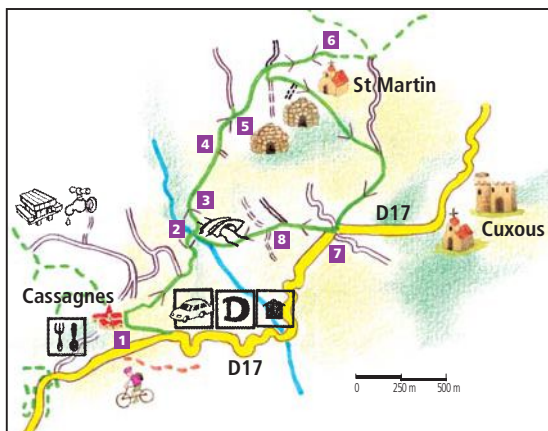
En traversant les vignobles autour de la chapelle de Saint-Martin, vous apercevrez un grand nombre de capitelles. Les capitelles, appelées également baraques par les anciens, désignent de petites cabanes en pierres sèches (à savoir sans liant).

Les constructions font appel à un matériau exclusivement local, qui varie donc suivant leur lieu d'édification. La mise en œuvre du matériau requiert beaucoup de soin dans le choix des moellons, qui doivent s'adapter le mieux possible les uns aux autres. L'emploi de la voûte en encorbellement constitue un des traits de la cabane en pierres sèches.

Elle repose sur deux principes : les pierres sont disposées en surplomb par rapport à l'assise inférieure, et elles sont légèrement inclinées vers l'extérieur. Que le plan de base soit circulaire, elliptique, rectangulaire, les assises vont en se rejoignant, jusqu'à une dalle terminale qui coiffe la construction.

Un peu avant d'arriver sur la D17, des bornes en pierre témoignent de l'ancienne limite de propriété avec le château de Cuxous, situé à quelques centaines de mètres de là.

Le château de Cuxous, se situe à proximité de l'ancien tracé de la frontière franco-aragonaise, définie par le Traité de Corbeil en 1258. De par sa position, il était en mesure de donner l'alerte au château de Quéribus ainsi qu'aux tours à signaux de Trémoine et de Lansac. Aujourd'hui, ce château est une demeure privée.





ITINÉRAIRE

Durée : 1 h 30 - 6,2 km

Dénivelé : 230 m

Balisage rencontré :  

ACCES : Se rendre à Cassagnes.

Se garer sur le parking de la cave coopérative à l'entrée du village.



Photo R. Roig

Etape n°	Temps	Distance parcourue	Descriptif
Départ	0 mn	0 km	Départ au panneau signalétique, situé sur le mur de la cave coopérative. Prendre la rue à  et suivre l'indication «Barrage sur l'Agly» et rue de la Carrerade puis rue du Barrage.
1	3 mn	0,25 km	Descendre ensuite à  la rue du Camp Grand. Longer le muret en pierres sèches et passer devant un oratoire. 50 m plus loin, quitter le chemin goudronné pour s'engager sur la piste en  . Parcourir 50 m et dans le virage descendre le sentier à  vers le bois.
2	10 mn	0,8 km	Emprunter la passerelle pour traverser le ruisseau et remonter le sentier à  en sous-bois (à droite visualiser le sentier du retour).
3	15 mn	0,9 km	A la sortie du bois, s'engager  sur le chemin bordé de murets en pierres sèches.
4	20 mn	1,3 km	A la 1 ^{re} intersection à  .
5	25 mn	1,5 km	A la 2 ^e intersection à  (observer en fond la tour de Trémoine sur son promontoire rocheux. Au croisement poursuivre en  pour un aller-retour de 10 minutes afin de visiter la chapelle Saint-Martin (possibilité de prolonger sa promenade par les sentiers N° 6 et 11).
6	45 mn	3,2 km	Depuis la chapelle, revenir au croisement et continuer l'itinéraire en prenant le chemin goudronné à  . A la fourche, rester à  . Au loin, en ligne de mire le site de Força Réal. Le sentier est désormais jalonné de capitelles dont certaines sont en parfait état de conservation. Au croisement en  vers la capitelle avec son mur d'enceinte. Lui passer devant et à l'intersection suivante continuer en  . Rejoindre ainsi le col de l'Arque et la D17 (à gauche à 700 m le Château de Cuxous).
7	1 h	4,9 km	Tourner à  sur la D17, faire 50 mètres et prendre le chemin à  derrière le cabanon. A l'intersection en  . Dans le virage, quitter l'asphalte et prendre le chemin à  vers le village de Cassagnes.
8	1 h 10	5,3 km	A l'intersection continuer en  en descente dans le bois pour retrouver la passerelle du début de l'itinéraire (étape 2). Remonter successivement sentier, piste et rues jusqu'à la cave coopérative en suivant le même itinéraire qu'à l'aller.
	1 h 30	6,2 km	Fin du parcours.